



Important. Il est nécessaire d'interroger, dans le cadre des enquêtes auprès des ménages et des patients, une proportion élevée de femmes. L'expérience montre par exemple que les enquêtes ménages consistent souvent à interroger le «chef» de famille, c'est-à-dire le plus souvent un homme (certes, celui-ci s'exprime au nom des membres de sa famille). Or les femmes jouent un rôle prépondérant dans les questions relatives à la santé qu'il s'agisse de la santé reproductive, de celle de la famille ou des soins de maternité. Elles ont par exemple une connaissance précise des maladies infantiles et des besoins de protection de leurs enfants. Elles ont par ailleurs, en tant que femmes, des besoins particuliers en matière de santé et de protection sociale qui peuvent ne pas être connus des hommes ni ressentis comme prioritaires par ceux-ci.

Si en dépit des précautions prises, il apparaît, lors du dépouillement des résultats, que la proportion de femmes interrogées est trop faible, il est toujours possible d'organiser une enquête complémentaire auprès d'un public exclusivement féminin.